



Conseil d'administration

347^e session, Genève, 13-23 mars 2023

Section institutionnelle

INS

Date: 10 mars 2023

Original: anglais

Vingtième question à l'ordre du jour

Composition, ordre du jour et programme des organes permanents et des réunions

► Partie I. Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

Colloque des travailleurs: Nouvelles approches éducatives en vue de la revitalisation des syndicats (18-20 septembre 2023)

Contexte

1. L'éducation des travailleurs continue d'être un outil essentiel de conscientisation en cette période de transformation radicale du monde du travail. Face aux nombreuses mutations que connaissent les marchés du travail sous l'effet du progrès technologique, du changement climatique, de la mondialisation et de l'évolution démographique, l'éducation des travailleurs reste un moyen de renforcer les capacités, ainsi que la manière la plus fiable de développer le militantisme syndical et d'assurer, dans le cadre du dialogue social et de la négociation collective, une représentation efficace des travailleurs à même de faire évoluer les politiques et de favoriser le développement et le changement social.
2. Ainsi, c'est par l'éducation des leurs que les organisations de travailleurs renforcent leurs capacités et leur influence dans un monde du travail en constante évolution. Cela est vrai aujourd'hui et cela le sera certainement demain. Le colloque mondial de 2023 sur l'éducation des travailleurs comme moyen de revitaliser les syndicats s'appuie sur des travaux réalisés antérieurement à ce sujet, et vise à renforcer les capacités des dirigeants, des militants et des

membres des syndicats conformément à ce qu'exige l'éducation syndicale au XXI^e siècle en tant que condition préalable à la réalisation du travail décent, à la protection de l'environnement selon les principes d'une transition juste et à la justice sociale pour tous. Le résultat attendu de ce colloque est un renforcement de la solidarité des travailleurs, qui est le fondement du changement social; il s'agit donc d'examiner des moyens nouveaux et efficaces de résoudre le problème crucial du financement des programmes d'éducation des travailleurs – collaboration, utilisation des locaux des syndicats, investissement dans la syndicalisation et dans l'infrastructure numérique interne des syndicats, et actions de sensibilisation pour obtenir une aide financière publique en faveur des programmes d'éducation des travailleurs. Le colloque sera en outre l'occasion de réfléchir aux mesures à prendre pour normaliser ce type de programmes de sorte qu'ils répondent aux besoins de formation des travailleurs du XXI^e siècle, et pour en garantir une gestion efficace.

3. *Le bureau du Conseil d'administration recommande la tenue du colloque des travailleurs aux dates proposées.*

Invitation d'observateurs d'organisations intergouvernementales et d'organisations internationales non gouvernementales à la 111^e session de la Conférence internationale du Travail

4. Outre les organisations intergouvernementales à l'égard desquelles il existe des dispositions permanentes approuvées par le Conseil d'administration prévoyant leur invitation d'office à la Conférence internationale du Travail, le bureau du Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter les organisations intergouvernementales énumérées en annexe à assister à la Conférence en qualité d'observateur.
5. Conformément à la Constitution de l'OIT et au Règlement de la Conférence, d'autres organisations internationales non gouvernementales que celles avec lesquelles des relations consultatives ont été établies peuvent être invitées par le Conseil d'administration à se faire représenter à la Conférence pour autant qu'il s'agisse d'assister aux séances plénières, alors que l'invitation de telles organisations à se faire représenter aux commissions constituées par la Conférence est une question qui relève de la Conférence elle-même.
6. À sa 256^e session (mai 1993), le Conseil d'administration a délégué à son bureau le pouvoir d'inviter les organisations internationales non gouvernementales désireuses de se faire représenter aux sessions de la Conférence générale, étant entendu que les demandes d'invitation qui présenteraient un problème particulier continueraient à être soumises au Conseil d'administration par l'entremise de son bureau.
7. Le Directeur général a reçu, de la part des organisations internationales ayant manifesté un intérêt pour certaines questions à l'ordre du jour et dont le nom figure en annexe, des demandes d'invitation pour se faire représenter à la 111^e session (2023) de la Conférence internationale du Travail. Parmi elles figure notamment le Forum Asie-Pacifique sur les femmes, le droit et le développement, qui demande à assister à la Conférence pour la première fois.
8. Toutes les autres organisations énumérées en annexe ont déjà été invitées à une ou plusieurs sessions de la Conférence, après approbation de leur demande d'invitation par le bureau du Conseil d'administration. En formulant leur demande, ces organisations ont fait la preuve de leur intérêt à suivre les travaux de la Conférence.
9. *Le bureau du Conseil d'administration autorise le Directeur général à adresser une invitation aux organisations dont la liste figure dans l'annexe du document GB.347/INS/20, étant entendu qu'il appartiendra à la Conférence d'examiner leurs demandes de participer aux travaux des*

commissions traitant des questions à l'ordre du jour pour lesquelles elles auront manifesté un intérêt particulier et d'informer les organisations intéressées qu'elles ne pourront désigner qu'une seule personne pour chacune des questions à l'ordre du jour pour lesquelles leur intérêt aura été reconnu.

► Partie II. Programme des réunions officielles de l'OIT pour la suite de 2023 et informations préalables pour 2024 et 2025 (sous réserve des futures décisions du Conseil d'administration)

Date	Titre de la réunion	Lieu
2023		
9-10 mars	Comité de la liberté syndicale	Genève
13-23 mars	347 ^e session du Conseil d'administration	Genève
24-28 avril	Réunion technique sur le relèvement économique vert, durable et inclusif du secteur de l'aviation civile	Genève
8-12 mai ¹	Réunion d'experts sur le travail décent dans l'industrie agroalimentaire, composante essentielle de systèmes alimentaires durables	Genève
1 ^{er} et 2 juin	Comité de la liberté syndicale	Genève
5-16 juin	111 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
17 juin	348 ^e session du Conseil d'administration	Genève
11-16 septembre	Huitième réunion du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes	Genève
18-20 septembre	Colloque des travailleurs: Nouvelles approches éducatives en vue de la revitalisation des syndicats	En mode virtuel
25-29 septembre ¹	Réunion technique sur la numérisation dans le commerce de détail en tant que vecteur de reprise économique et de travail décent	Genève
11-20 octobre	21 ^e Conférence internationale des statisticiens du travail	Genève
26-27 octobre	Comité de la liberté syndicale	Genève
30 octobre-9 novembre	349 ^e session du Conseil d'administration	Genève
20-24 novembre ¹	Réunion technique sur le travail décent et durable dans le secteur du transport par voies de navigation intérieures	Genève
27 novembre-9 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
Dernier trimestre	Deuxième réunion du Groupe de travail tripartite mixte OIT/OMI chargée d'identifier et de traiter les questions concernant les gens de mer et l'élément humain	À confirmer

Date	Titre de la réunion	Lieu
2024		
Premier trimestre	Réunion d'experts chargée d'élaborer des directives conjointes OIT/OMI relatives aux examens médicaux des pêcheurs	Genève
14-15 mars	Comité de la liberté syndicale	Genève
18-28 mars	350 ^e session du Conseil d'administration	Genève
Dates à confirmer	112 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
Dates à confirmer	351 ^e session du Conseil d'administration	Genève
Octobre	Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des recommandations concernant le personnel enseignant (CEART)	Paris
24-25 octobre	Comité de la liberté syndicale	Genève
28 octobre-7 novembre	352 ^e session du Conseil d'administration	Genève
25 novembre-7 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
Dernier trimestre	Troisième réunion du Groupe de travail tripartite mixte OIT/OMI chargée d'identifier et de traiter les questions concernant les gens de mer et l'élément humain	À confirmer
2025		
7-11 avril ²	Cinquième réunion de la Commission tripartite spéciale créée en application de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)	Genève
Premier semestre	Sous-commission sur les salaires des gens de mer de la Commission paritaire maritime	Genève

¹ Comme suite à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 346^e session (octobre-novembre 2022) (GB.346/POL/3, annexe I).

² Comme suite à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 346^e session (GB.346/LILS/PV, paragr. 64 e)).

- 10.** *Le bureau du Conseil d'administration approuve le programme des réunions pour la suite de 2023, sous réserve des futures décisions du Conseil d'administration.*

► **Projet de décision**

11. Sur la recommandation de son bureau, le Conseil d'administration:

- a) approuve la tenue du colloque des travailleurs sur les nouvelles approches éducatives en vue de la revitalisation des syndicats, du 18 au 20 septembre 2023;**
- b) autorise le Directeur général à adresser une invitation aux organisations dont la liste figure dans l'annexe du document GB.347/INS/20, étant entendu qu'il appartiendra à la Conférence d'examiner leurs demandes de participer aux travaux des commissions traitant des questions à l'ordre du jour pour lesquelles elles auront manifesté un intérêt particulier et d'informer les organisations intéressées qu'elles ne pourront désigner qu'une seule personne pour chacune des questions à l'ordre du jour pour lesquelles leur intérêt aura été reconnu;**

- c) approuve les propositions concernant l'invitation des organisations intergouvernementales et des organisations internationales non gouvernementales à assister en qualité d'observateur aux autres réunions officielles énumérées dans l'annexe du document GB.347/INS/20;**
- d) prend note du programme des réunions figurant dans la partie II du document GB.347/INS/20, sous réserve des futures décisions du Conseil d'administration.**

► Annexe

Propositions concernant les organisations invitées en qualité d'observateur à la 111^e session de la Conférence internationale du Travail et aux autres réunions officielles

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
<p>111^e session de la Conférence internationale du Travail</p>	<p>Entités des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) • Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) • Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) • Fonds international de développement agricole (FIDA) • Organisation maritime internationale (OMI) • Fonds monétaire international (FMI) • Organisation internationale pour les migrations (OIM) • Union internationale des télécommunications (UIT) • Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) • Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales 	<ul style="list-style-type: none"> • Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) • Centre régional africain d'administration du travail (ARLAC) • Centre arabe pour l'administration du travail et l'emploi (ACLAE) • Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) • Centre régional africain d'administration du travail (CRADAT) • Secrétariat du Commonwealth • Organisation européenne de droit public (EPLO) • Banque interaméricaine de développement (BID) • Comité international de la Croix-Rouge (CICR) • Système économique latinoaméricain et caribéen (SELA) • Conseil nordique (NC) 	<ul style="list-style-type: none"> • Association internationale de la sécurité sociale (en vertu d'un accord permanent) <p>Organisations dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confédération syndicale internationale (CSI) • Organisation internationale des employeurs (OIE) • Alliance coopérative internationale (ACI) • Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) • Business Africa • Fédération syndicale mondiale (FSM) <p>Organisations d'employeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fédération européenne des employeurs sociaux • Union internationale chrétienne des dirigeants d'entreprise • Confédération mondiale de l'emploi

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<ul style="list-style-type: none"> • Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) • Nations Unies • Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) • Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) • Département des affaires économiques et sociales (DAES) • Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) • Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) • Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) • Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) • Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) • Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) • Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) • Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil nordique des ministres (NMR) • Organisation de la coopération islamique (OCI) • Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) • Organisation ibéro-américaine de sécurité sociale • Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) • Communauté du Pacifique (CPS) • Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération mondiale des associations de direction du personnel <p>Organisations de travailleurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation africaine des syndicats des mines, métaux, énergie, chimie et secteurs connexes • Fédération arabe des ouvriers du pétrole, des mines et industries chimiques • Association latinoaméricaine d'avocats spécialistes du droit du travail • Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois • Confédération des travailleurs et des travailleuses des universités des Amériques • Confédération latinoaméricaine et caribéenne des travailleurs de l'État • Internationale de l'Éducation • Centre européen pour les travailleurs • Confédération européenne des syndicats indépendants • Confédération européenne des syndicats • Confédération générale des syndicats • IndustriALL Global Union

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) • Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) • Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) • Commissions régionales de l'ONU <ul style="list-style-type: none"> ○ Commission économique pour l'Afrique (CEA) ○ Commission économique pour l'Europe (CEE) ○ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ○ Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) • Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) • Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants • Université des Nations Unies (UNU) • Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) • Groupe de la Banque mondiale • Programme alimentaire mondial (PAM) • Organisation mondiale de la santé (OMS) • Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) 		<ul style="list-style-type: none"> • Confédération internationale des syndicats arabes • Conseil international des associations de représentants de la police • Fédération internationale des travailleurs domestiques • Organisation internationale de l'énergie et des mines • Secrétariat international des ingénieurs, des agronomes et des cadres économiques catholiques • Fédération internationale des ouvriers du transport • Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes • Jeunesse ouvrière chrétienne internationale • Union latinoaméricaine des employés municipaux • Internationale des services publics • Conseil de coordination syndicale d'Afrique australe • Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE • Union internationale des syndicats de pensionnés et de retraités • Union internationale des syndicats des travailleurs des transports

Titre de la réunion

Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)

- Organisation mondiale du tourisme (OMT)
- Organisation mondiale du commerce (OMC)

Organisations régionales

- Banque africaine de développement (BAfD)
- Union africaine (UA)
- Communauté andine (CAN)
- Organisation arabe du travail (OAT)
- Banque asiatique de développement (BAfD)
- Organisation asiatique de productivité (OAP)
- Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)
- Communauté des Caraïbes (CARICOM)
- Banque de développement des Caraïbes (CARIBANK)
- Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)
- Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES)
- Conseil de l'Europe
- Communauté d'Afrique de l'Est (CAE)
- Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)
- Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Union économique eurasiatique (UEE)

Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)

Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)

- Union internationale des syndicats des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation, du commerce, de l'industrie textile et similaires
- Union internationale des syndicats des industries de la métallurgie et des mines
- Union internationale des syndicats des travailleurs du bâtiment, du bois et des matériaux de construction
- UNI Global Union
- Union latinoaméricaine des travailleurs des organismes de contrôle
- Organisation mondiale des travailleurs

Autres organisations

- Commission africaine des promoteurs de la santé et des droits de l'homme
- Forum Asie-Pacifique sur les femmes, le droit et le développement
- Anti-Slavery International
- Association des volontaires pour le service international
- Caritas Internationalis
- Campagne Vêtements propres
- Centre d'échanges et de coopération pour l'Amérique latine

Titre de la réunion

Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)

- Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)
- Union européenne (UE)
- Conseil de coopération du Golfe (CCG)
- Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)
- Association latinoaméricaine d'intégration (ALADI)
- Ligue des États arabes
- Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR)
- Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
- Marché commun du Sud (MERCOSUR)
- Organisation des États américains (OEA)

Autres organisations

- Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)
- Groupe du G7 des Amis du golfe de Guinée (G7++)
- Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS)
- Union interparlementaire (UIP)
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Organisation internationale de la francophonie (OIF)

Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)

Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)

- Alliance Mondiale contre la traite des femmes
- HomeNet
- Human Rights Watch
- Institution de la sécurité et de la santé au travail
- Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle
- Association internationale de libre pensée
- Commission internationale catholique pour les migrations
- Commission internationale de la santé au travail
- Confédération internationale des cadres
- Coordination internationale de la jeunesse ouvrière chrétienne
- Conseil international des infirmières
- Œuvre internationale Kolping
- Association internationale d'hygiène du travail
- Make Mothers Matter
- Migrant Forum in Asia
- Organisation des mutuelles des Amériques
- SOLIDAR
- Soroptimist International
- StreetNet International

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
<p>21^e Conférence internationale des statisticiens du travail (Genève, 11-20 octobre) Observateurs supplémentaires ¹</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés • Organisation des Nations Unies pour le développement industriel • Groupe de la Banque mondiale <p>Organisations régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion (Commission européenne) • Fondation européenne pour la formation • Organisation des États des Caraïbes orientales 	<ul style="list-style-type: none"> • Union du Maghreb arabe • Institut de la Banque islamique de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes • Union africaine de la mutualité • Union des associations internationales • Femmes dans l'emploi informel: globalisation et organisation • Conseil œcuménique des Églises • Association médicale mondiale • Mouvement mondial des travailleurs chrétiens • Union mondiale des professions libérales <p>• Fondation Ford</p> <p>• Forum économique mondial</p> <p>Autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Institut pour la recherche sociale et l'innovation des données à l'Université du Minnesota

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
<p>Réunion technique sur le travail décent et durable dans le secteur du transport par voies de navigation intérieures (Genève, 20-24 novembre 2023) Observateurs supplémentaires ²</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Commission du Danube • Commission internationale du bassin de la Save • Comité intergouvernemental de la voie navigable Paraguay-Paraná (CIH) • Commission internationale du bassin du Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) 	

¹ La liste des observateurs à cette réunion a été approuvée par le Conseil d'administration à sa 345^e session (juin 2022) ([GB.345/INS/7](#), annexe II). ² La liste des observateurs à cette réunion a été approuvée par le Conseil d'administration à sa 346^e session (octobre-novembre 2022) ([GB.346/INS/19](#), annexe).